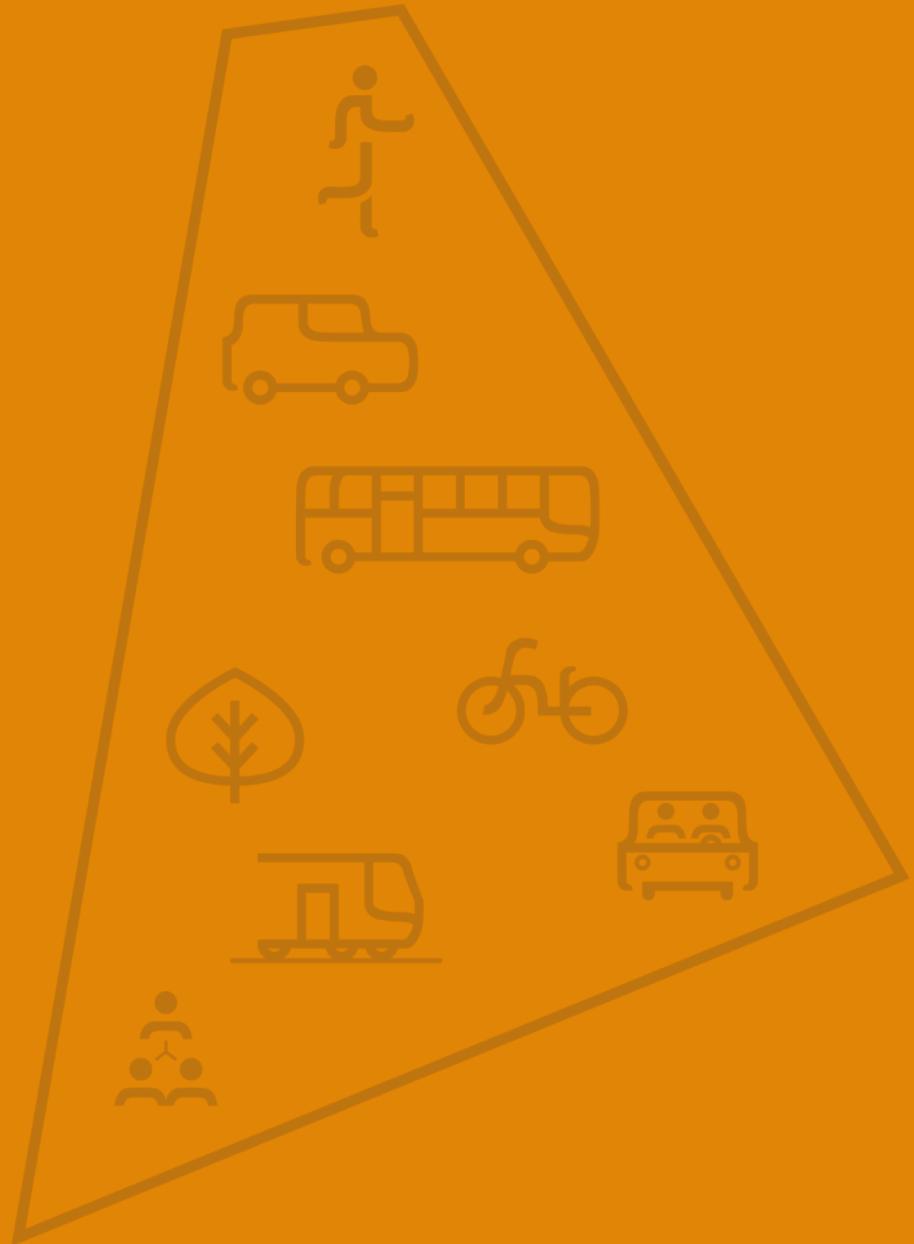
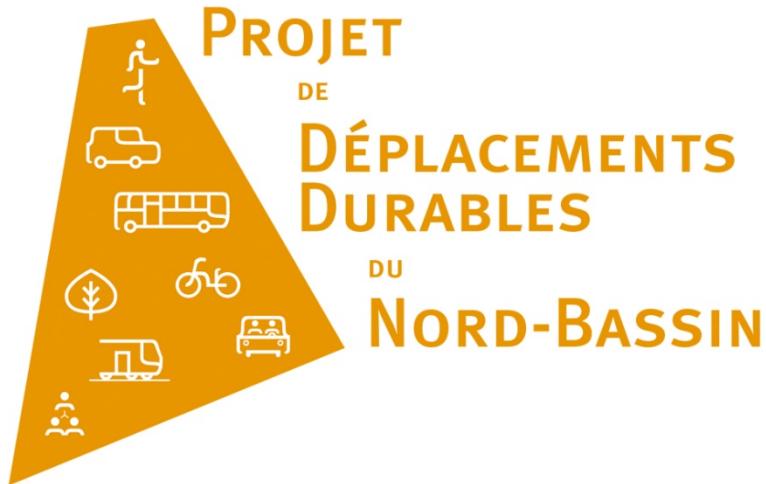


Mercredi 5 décembre 2018

COMITÉ CONSULTATIF





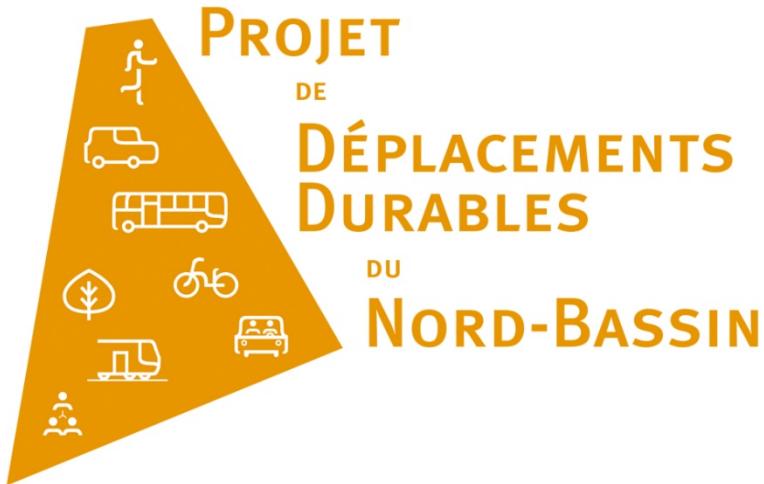
INTRODUCTION

Alain RENARD, *Vice-Président du Département*

ORDRE DU JOUR

- Introduction (Alain Renard)
- Bilan quantitatif de la concertation préalable (Renaud Dupuy)
- Bilan de la garante (Hélène Sarriquet)
- Compte-rendu du maître d'ouvrage (Alain Leduc)
- Suite de la concertation (Renaud Dupuy)
- Tour de table des participants et échanges
- Synthèse et conclusion

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018



SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Renaud DUPUY, *Directeur de NEORAMA*

BILAN QUANTITATIF : TEMPS DE LA CONCERTATION

- 16 temps d'échange, près de **1 300 participants** :
 - **2 réunions publiques d'ouverture** (Biganos et d'Andernos-Les-Bains)
 - 240 participants, 38 interventions du public
 - **4 ateliers thématiques** ciblés (scolaires x2, entreprises, insertion sociale)
 - 420 participants
 - **2 ateliers participatifs** ouverts à tous (Lanton et Audenge)
 - 100 participants
 - **5 temps d'échanges** ouverts à tous (Biganos, Marcheprime, Lège-Cap Ferret, Mios, Arès)
 - 320 participants
 - **2 réunions publiques de clôture** (Audenge et Arès)
 - 140 participants, 18 interventions du public
 - **+ 1 atelier spécifique** sur le thème des transports collectifs en site propre
 - 70 participants

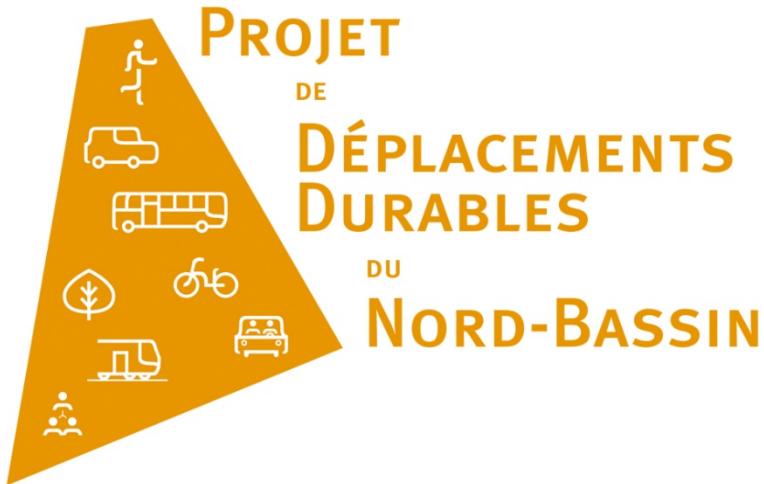
Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

BILAN QUANTITATIF : DOCUMENTS DE LA CONCERTATION

- **1 500 dossiers du maître d'ouvrage et 1 500 plaquettes « bilan de la pré-concertation » mis à disposition du public**
- **45 000 flyers** distribuées (dont 37 000 exemplaires en boîtes aux lettres)
- **200 exemplaires d'affiches communicantes** (formats A4, A3 et 120x176cm)
- **2 grands panneaux d'exposition-kakémonos** exposés dans les 8 communes, au CD33, à la COBAN, au SYBARVAL et pendant les temps d'échange
- **25 registres** de 50 pages mis à disposition dans les 8 communes, au CD33, à la COBAN, au SYBARVAL et pendant les temps d'échange
- **1 avis règlementaire** d'ouverture de la concertation affiché dans les 8 communes, à la COBAN, au SYBARVAL, à l'Hôtel du Département
- **1 dossier de presse** remis lors de la conférence du 7 mai 2018, à France Bleu, TVBA, Sud Ouest, la Dépêche du Bassin, RCF et Aqui.fr

BILAN QUANTITATIF : PARTICIPATION

- **2 113 pages vues par visiteurs uniques** sur le site internet
- **382 lectures** sur le site internet pour la vidéo (visible aussi sur You Tube)
- **1 631 connexions au site internet** avec un temps moyen passé sur la page de 4 minutes et 23 secondes
- **1 718 questionnaires renseignés** (dont : 995 en ligne, 116 en réunions, 311 collégiens/lycéens, 181 usagers de trains, 52 personnes âgées, 51 personnes en insertion sociale, 12 dans un lieu public de vacances (public résidents secondaires et touristes))
- **95 contributions uniques et avis** via 6 modes différents (site projet, par mail ou par courrier au CD33, sur *gironde.fr*, par mail ou par courrier à la garante, registres papier, adresse mail du projet, courrier au maire d'Audenge)



BILAN DE LA GARANTE

Hélène SARRIQUET, *garante de la concertation nommée par la Commission Nationale du Débat Public*

AVIS DE LA GARANTE SUR L'INFORMATION DU PUBLIC

Une information constructive

- La pré-concertation : outil d'information préalable
- Une publicité assez large : presse, sites internet, distribution en porte à porte
- Une diversification des lieux d'information et de recueil d'avis du public
- Une volonté de transparence et d'accessibilité des informations
- Des modes participatifs variés et adaptés au contexte local
- Mais un projet qui souffre d'absence de communication sur les coûts

Au final, chacun a pu s'informer

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

AVIS DE LA GARANTE SUR L'EXPRESSION DU PUBLIC

La participation du public : élément clé de la concertation, mais plus difficile

- La soif d'information a souvent pris le pas sur l'expression de propositions
- Une certaine difficulté des différents acteurs (MO et public) à dépasser le stade de l'information et à susciter des propositions pour améliorer le projet
- Le positionnement fort de quelques acteurs a sclérosé le débat sur une contre-proposition avec des variantes techniques
- L'atelier tardif sur le TCSP en site propre a toutefois permis une évolution des postures bénéfique à une vision élargie du projet
- Un débat qui s'est ouvert peu à peu sur l'ensemble des déplacements durables du Nord Bassin
- Et a conduit à l'émergence de propositions concrètes visant à améliorer tel ou tel scénario (FAQ, réunions publiques)

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

AVIS DE LA GARANTE SUR LES RÉPONSES DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Des réponses aux demandes de la garante et du public

- La disponibilité et la réactivité constante du maître d'ouvrage
- L'enrichissement de la concertation aux contributions des associations
- L'ouverture du dossier de concertation aux possibilités d'évolution sur le point spécifique du TCSP et la tenue d'un atelier spécifique
- Des réponses aux questions du public
- Au fil de la concertation, une bonne coordination du maître d'ouvrage de la concertation avec les autres maîtres d'ouvrages pour apporter des réponses communes

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

AVIS DE LA GARANTE SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

- Le partage d'**un constat commun** : *le pire serait de ne rien faire*
- Un **consensus** sur :
 - 1) les transports en commun :
 - objectifs de réduction des temps de transport, de réduction des coûts, d'accessibilité, de développement
 - la mise en œuvre de navettes, une desserte efficiente de tout le territoire
 - des équipements et des services adaptés dans les pôles d'échanges et les carrefours de mobilité
 - des voies de transports en commun pour partie en site propre
 - 2) les modes actifs : la continuité des itinéraires cyclables, l'accessibilité des pistes cyclables, des offres de services adaptés
 - 3) la voirie : la thrombose de la RD3 et la nécessité d'apaiser la circulation sur le RD3

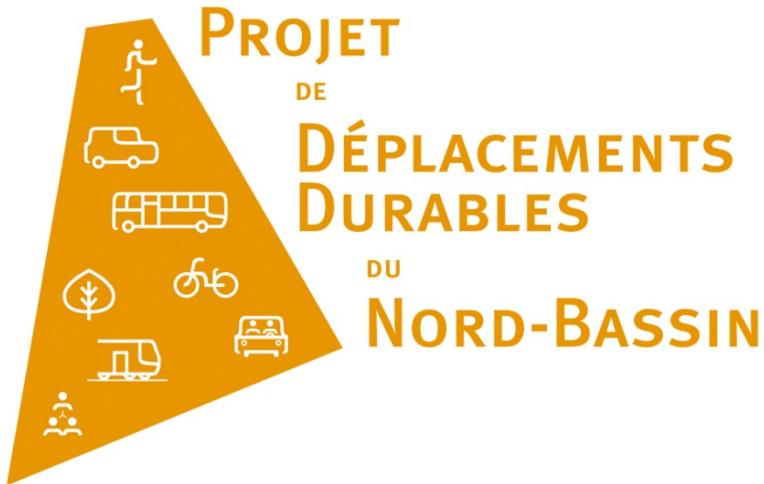
AVIS DE LA GARANTE SUR LE DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

- Des **interrogations** sur les modalités et la temporalité des réalisations projetées
- Des **divergences** sur :
 - le mode sociétal souhaité
 - les conditions de préservation des milieux naturels
 - la question de la protection du cadre de vie
 - la question d'un nouvel itinéraire routier
- Des **attentes particulières** :
 - le traitement des raccordements au nord et au sud
 - le contournement de Lège Cap Ferret
 - la prise en compte des riverains (Lubec à Audenge- Lanton).....

RECOMMANDATIONS AU MAÎTRE D'OUVRAGE SUR LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- Poursuivre le travail en synergie avec les autres maîtres d'ouvrage afin de bâtir conjointement un projet global chiffré et un calendrier des réalisations
- Travailler à l'amélioration du projet global sur la base des attentes, avis et analyses partagées
- Fédérer les acteurs de l'environnement pour avancer conjointement sur les différents modes de déplacements tout en préservant au mieux les milieux naturels
- Répondre aux attentes du public afin de poursuivre le dialogue dans les prochaines étapes du projet

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018



COMPTE-RENDU DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Alain LEDUC, *Chef de projet du PDDNB -
Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin*

ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA CONCERTATION

- **Consensus sur la nécessité de développer les transports en commun mais des questions sur leur forme et les modalités de mise en œuvre**
- **Consensus sur la nécessité de promouvoir les mobilités douces et les modes de déplacement actifs**
 - Apaisement de la RD3 en faveur de ces usages
 - Développement d'itinéraires cyclables et piétons, continuité
- **Inquiétudes concernant un projet routier et ses impacts éventuels**
 - Extension de l'urbanisation, impacts sur les milieux naturels et les zones résidentielles, etc.
- **Questionnements sur le calendrier décisionnel et de mise en œuvre et sur le coût du projet**
- **Implication nécessaire des différentes collectivités**

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

PRINCIPES GENERAUX

Les collectivités :

- **Confirment leur volonté de faire évoluer le système des mobilités actuel vers un système qui favorise les modes alternatifs à la voiture :**
 - Transports en commun et mobilités douces
- **Confirment leur volonté de poursuivre l'apaisement de la circulation sur la RD3 et dans les centre-bourgs**
- **Valident l'opportunité de poursuivre le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin sur la base des scénarios 2 et 3 :**

Ces 2 scénarios ont été reconnus par une grande majorité des participants (questionnaires, ...) comme étant les plus aptes à faire évoluer le système des mobilités existant en faveur :

 - des transports collectifs,
 - de l'apaisement de la circulation sur la RD3,
 - du développement de la vie locale et des modes actifs dans les centre-bourgs.
- **Confirment leur volonté de maîtriser les enveloppes urbaines et de l'intégrer dans leurs documents d'urbanisme**
- **Proposent d'associer les acteurs de l'environnement aux analyses pour préserver au mieux les milieux naturels**

MESURES QUI VONT ÊTRE MISES EN ŒUVRE POUR TENIR COMPTE DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA CONCERTATION

- **Renforcer l'attractivité des transports en commun (COBAN - Région) :**
 - améliorer l'offre de lignes régulières
 - articuler avec le transport de proximité (notamment le transport à la demande) géré par la COBAN
 - mieux cordonner l'offre TER et améliorer le rabattement vers les gares
 - poursuivre l'aménagement des pôles d'échanges intermodaux
- **Renforcer l'usage des modes actifs, dont la marche à pied (communes avec COBAN et CD33) :**
 - réaliser des aménagements en faveur des modes actifs (continuité et sécurité des cheminements, priorisation des modes actifs)
 - engager une réflexion sur le stationnement automobile pour orienter vers les modes doux

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

MESURES QUI VONT ÊTRE MISES EN ŒUVRE POUR TENIR COMPTE DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA CONCERTATION

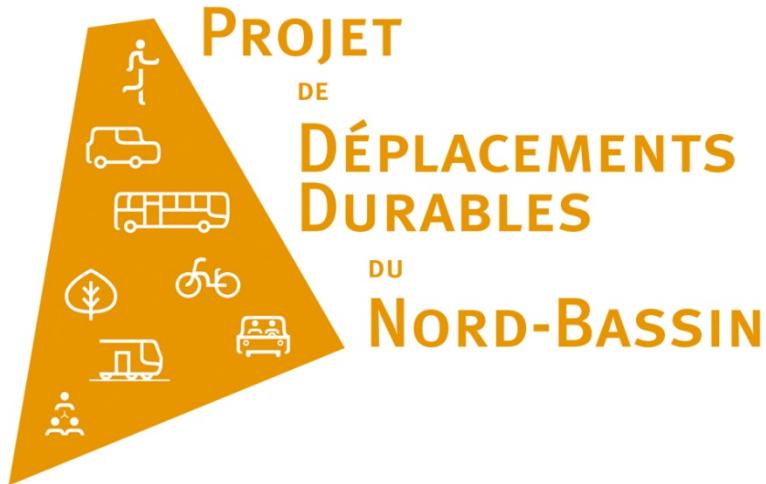
- **Renforcer l'usage du vélo (COBAN avec communes et CD33) :**
 - prévoir une programmation pluriannuelle pour la mise en œuvre du schéma des modes doux (sécurisation du réseau de pistes cyclables notamment)
 - réaliser plus de stationnements sécurisés et proposer des conditions d'accueil vélo attractives
 - améliorer le report modal sur les pôles générateurs de déplacement
 - sensibiliser et inciter à l'évolution des comportements (jeunes, entreprises, etc.)
 - poursuivre les démarches engagées en faveur de la sécurité, la santé, l'autonomie, etc.
 - développer des itinéraires cyclables et piétons accessibles
- **Poursuivre les projets initiés par les communes en vue d'apaiser la circulation routière sur la RD3 en la transformant en rue pour des usages urbains :**
 - mettre en perspective les travaux déjà réalisés
 - identifier des aménagements à poursuivre et des mesures à prévoir

MESURES QUI VONT ÊTRE MISES EN ŒUVRE POUR TENIR COMPTE DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA CONCERTATION

- **Étudier un projet de nouvelle voie en arrière des communes (sur la base de scénarios 2 et 3)**
 - rechercher une option de tracé de moindre impact environnemental
 - rechercher un tracé en concertation avec les communes et habitants, et partager les inventaires (milieux naturels) avec les acteurs de l'environnement
 - intégrer un raccordement à l'A660 et envisager un prolongement au Nord vers Lège pour faire la liaison avec le Médoc
 - maîtriser l'urbanisation en cas de réalisation d'une nouvelle route
 - évaluer les impacts sur la santé et les milieux (naturels, humains, ...)

MESURES QUI VONT ÊTRE MISES EN ŒUVRE POUR TENIR COMPTE DES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA CONCERTATION

- **Approfondir la réalisation de pôles d'échange de centralité ou plus éloignés**
- **Prendre en compte les recommandations de la garante sur les modalités d'information et de participation du public pour la poursuite du projet**
 - poursuivre le travail en synergie avec les autres maîtres d'ouvrage
 - améliorer le projet global en tenant compte des avis et contributions du public
 - associer les acteurs de l'environnement aux analyses
 - continuer le dialogue engagé pour répondre aux attentes du public



SUITE DE LA CONCERTATION

Renaud DUPUY, *Directeur de NEORAMA*

INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- **Un comité de suivi environnemental composé de 3 groupes d'acteurs dédiés à l'environnement :**
 - **acteurs institutionnels** (Conservatoire du Littoral, Conservatoire Botanique Sud Atlantique, Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne ainsi que les représentants des différents SAGEs)
 - **acteurs associatifs** (Cistude Nature, LPO Aquitaine, SEPANSO (représentant local FNE), représentant de la forêt, le CEBA en tant que représentant des associations locales)
 - **services de l'État** (incluant les services « défrichement » et « Eau et Nature » de la DDTM33, la DREAL Nouvelle Aquitaine ainsi que l'AFB)
- **Objectif** : assurer le suivi des études et veiller à la bonne prise en compte des enjeux environnementaux

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

- **8 groupes d'acteurs communaux (1 par commune) composés de représentants de chaque groupe d'acteurs, par exemple :**
 - **acteurs associatifs et socio-économiques** (associations membres du CEBA et autres, entreprises, commerçants, forestiers, chasseurs, handicapés, SDIS, DFCI, tourisme, FNAUT, Cobartec, etc.)
 - **représentants des maîtres d'ouvrage** (communes, COBAN, Département, Région ?)
 - **riverains et usagers** (usagers de la RD3, propriétaires fonciers, habitants et usagers des quartiers proches des couloirs envisagés, etc.)
- **Objectif** : travailler sur des questions d'usages, nourrir le travail du comité de suivi environnemental

Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

■ Comité consultatif

- format actuel
- réuni à chaque étape clé de la concertation

■ Réunions publiques

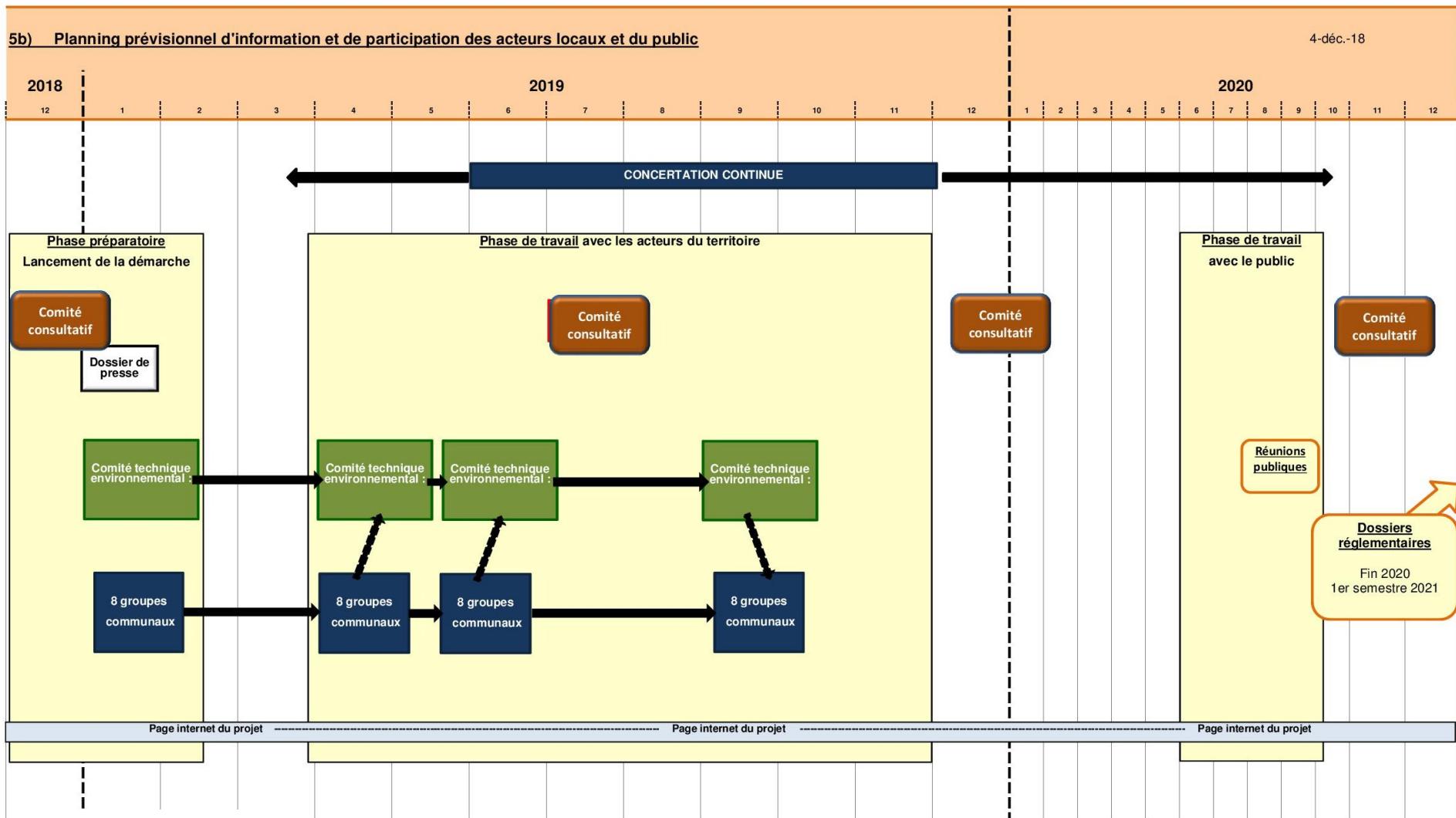
- 2^{ème} semestre 2020
- forme à déterminer
- objectif : préparer l'enquête publique sur le PDDNB et répondre préalablement aux questions des acteurs du territoire et du grand public

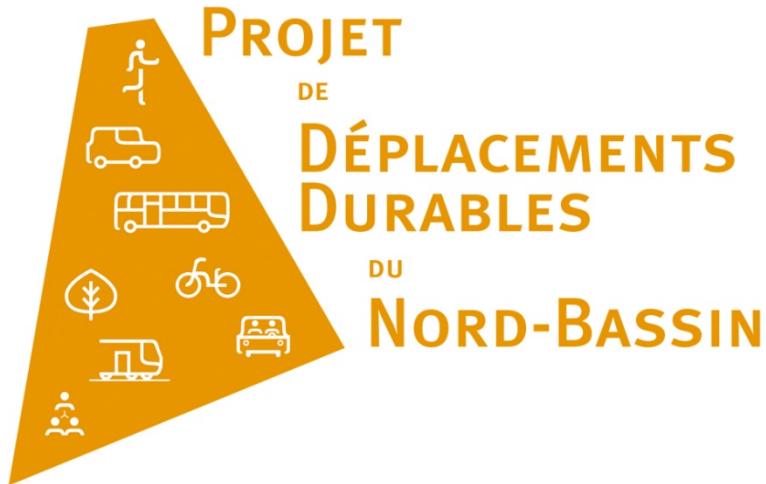
■ Page internet

- tout au long de la démarche
- calendrier, comptes rendus des réunions, etc.

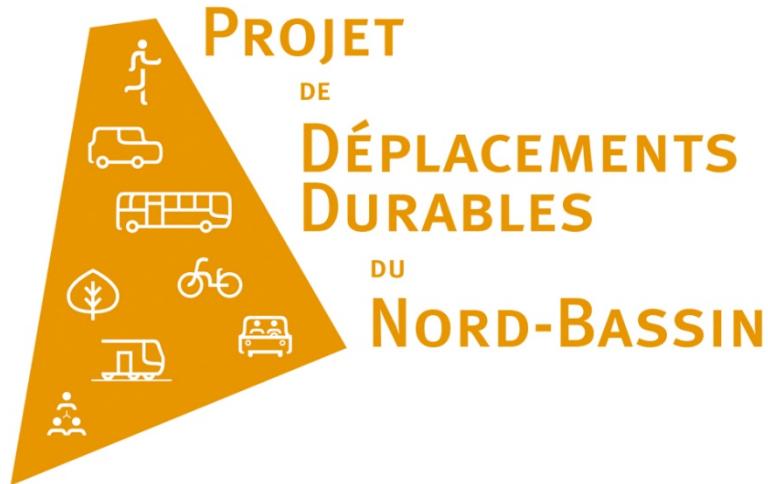
Comité consultatif – mercredi 5 décembre 2018

INFORMATION ET PARTICIPATION DU PUBLIC JUSQU'À L'ENQUÊTE PUBLIQUE



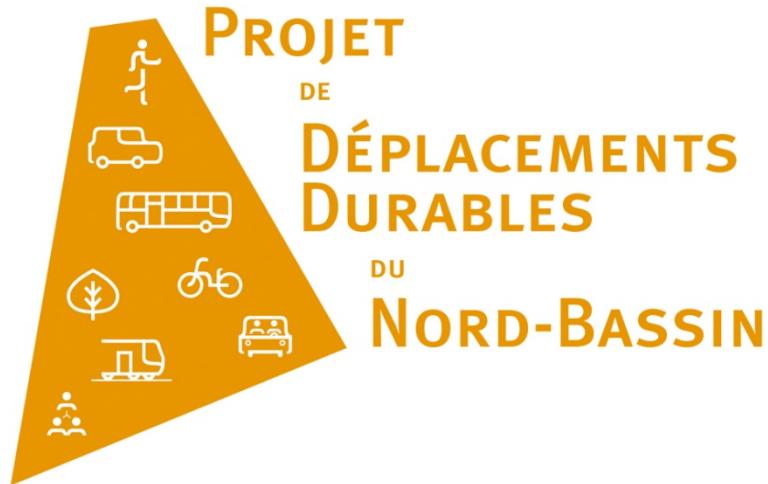


TOUR DE TABLE DES PARTICIPANTS ET ÉCHANGES



SYNTHÈSE ET CONCLUSION

Alain RENARD, *Vice-Président du Département*



MERCI DE VOTRE ATTENTION